

Autrement que par suite d'une vente faite de ce
terrain par une Commission municipale, la parcelle en question
pourrait être vendue, sans nuire en aucune façon
aux intérêts de la Commune, la quelle parcelle ont été achetée
en 1901 par M. Nicolas Etour, propriétaire à St-James,
après avoir été par M. le Maire en date du 22 Août
1901, et d'après l'arpentage qui en a été fait et les plans dressés
par M. le Chef de la subdivision, géomètre arpenteur au D. St-James.

N ^o	Localité	Altitude	Long.	Lat.	Observations	Temp.
1	Au Champ de Bataille	14	12	12	attenué	28. 40
2	Au même lieu	3	10	12	attenué	62.
3	Au même lieu	1	07	12	attenué	25. 68
4	Au bout du Chauffour	39.	1	68.	attenué	792. 00
5	à Chancour	25	1	76	attenué	164. 56
6	Au même lieu	96	1	76	attenué	387. 08
7	Au même lieu	64	1	48	attenué	386. 88
8	Au Plessier	7	1	65	attenué	229. 50
9	Au même lieu	6	1	10	attenué	219. 60
10	Au même lieu	45	1	57	attenué	1. 640. 52
11	à la pointe de la Maladrerie	14	1	00	attenué	252. 11
12	Le Champ de Bataille	30	1	52	attenué	610. 40
13	Le hâche	23	1	41	attenué	406. 56
14	Le moulin Brade	9	1	94	attenué	59. 64
15	La gare de Villers-Neuve	9	1	20	attenué	276. 00
16	Le Champ de Bataille	7	1	02	attenué	112. 32
17	Le bus	33	1	80	attenué	1. 352. 00
18	Au même lieu	10	1	70	attenué	214. 00
19	Au même lieu	1.	1	68	attenué	25. 20
20	La terre plane	40.	1	29	attenué	322. 32
21	à Oudenois	1. 18	1	74	attenué	1. 187. 40
22	à la Noire	3	1	82	attenué	191. 00

On A. 1855

Le Conseil m. l. de la Commune de S. Pierre l'Isle l'ont
présidé D. M. Laisné Maire de la D. Commune
Et ont présents M. M. Dubois Gayon, Boutrouy, Foucault, Desjardins, Cougny,
Boussin, Grabinier, Laperon & Laisné Maire.

En Seine ouverte, M. de Maure a donné communication au Conseil
D'après son rapport relatif à la vente de plusieurs parcelles de terre
Communales, y compris de Chénou et Joyeux appartenant à la Commune
De Siffert.

Le Conseil après avoir examiné les propositions du D. Pierre
Coudré, a été d'avis de lui donner la somme de 1000 livres
pour l'achat d'un terrain à bâtir un hôpital pour les pauvres
de la ville de Paris, et de lui en faire acheter un autre
pour y faire bâtir un hôpital pour les pauvres de la ville
de Paris, et de lui en faire acheter un autre pour y faire
bâtir un hôpital pour les pauvres de la ville de Paris.

Maître Jean d'Arpentage écrit par le p. De la Roche, jésuite -
Arpentage à la fin du 17^e siècle, qui donne à la fin

23.	On même lieu	11.	au 96 Centre	arrivé	352. 80
24	On même lieu	13	à 97	arrivé	392 80
25	On même lieu	13	à 54	arrivé	376 20
26.	Le Montz de Boupin	60	à	arrivé	360 "
27	On même lieu	14.	à 2	arrivé	85 62

Vortrag 7.^{h.} 21. Nov 17

10. 892. 4A

Par le motif de la Cour à l'humanité, à cet égard d'honneur
pour à l'Année pour par adjudication, publique les parcelles & d'un
Désigné, D'après l'arpentage & l'attestation par-mouche
à pris mutuellement N. l. l'Esprit Devouloir bien autorisé d'après
la Vente d'ind. parcelles pour le produit pour employer à former le
moyen d'aparcement de la Colonie de la Dépendance pour s'agrir
par l'Etat bien entendu les d. Jours et Ann.

Dejarddy (Cage) pour trois crabouilles (Farin)

raised
 Country Subur Boothby terrace
Quarries

Le Conseil m^l de la Commune de Siffonne s'est réuni à la Mairie le 23 août 1898, pour la Convocation et pour la présidence de M. Laisné Maire de la Commune.
Et ont pris part M. Dubois Gayon, Bouthoy, Fouan, Desjardiz, Bourgon, Bros, Crabouillet, Lazen & Laisné Maire.
En séance ouverte, M. le Maire a donné Communication au Conseil des pièces d'un dossier relatif à la vente de plusieurs parcelles de la Commune, appartenant à M. Cheuvreux & Joyeux appartenant à la Commune de Siffonne.